



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE

**Compte-rendu du CA du mardi 13 mars 2018 au collège Jean Jaurès d'Aire sur la Lys.**

Le Président ouvre la séance en remerciant M le Principal et son Adjointe pour leur accueil dans l'établissement.

Sont présents :

Mesdames Albert Claudette, Degalez Georgette, Desenfans Carole, Machen Marie Rose.  
Messieurs Bécourt Jacques, Cappe Serge, Codron Jean Luc, Coeugnet Jean Claude, Douche Willy, Fournier Philippe, Germain x, Maccagnan Jean Roger, Monier René, Mortagne Bernard, Pruvost Bernard, Sailly Jean Pierre, Vanhove Guy, Willemant Marc.

Sont excusés : Bertrand Dalleu, Michel Baudailler, Michel François, Yolaine Obein

Tous les bassis d'éducation sont représentés.

Afin de mieux optimiser notre communication il faudrait que le courrier d'invitation émane du siège avec un Accusé de Réception (surtout si un repas est prévu). [GuyV.]

Ordre du jour

- 1) CR et validation du dernier CA
- 2) Vie Départementale
- 3) Préparation de l'A G
- 4) Participation à la remise des prix des Ecoles Fleuries
- 5) Le Vadémécum
- 6) projet fédéral : Se construire Citoyen
- 7) Budget Départemental Nouveau Trésorier
- 8) Subventions aux Délégations
- 9) Questions diverses

**1) CR du dernier CA du 19 octobre 2017**

Le Président en reprend succinctement le contenu rappelant qu'il est sur le site et remercie Marie Rose Machen de l'avoir retranscrit.  
Ce CR est validé.

**2) Vie Départementale**

CDEN du 01.02 2018

Bernard M. rappelle les chiffres :

Perte d'élèves mais création de postes pour avoir une école plus juste, plus ambitieuse, plus performante. (Propos de M Le Ministre)



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE

Le danger est pour nos écoles rurales

Apparition des RPC en remplacement des RPI

RPC Regroupement Pédagogique Concentré (Une seule commune de regroupement).

Jacques B. demande de clarifier la position des DDEN et a peur de voir mourir des villages. La réaction des parents est parfois violente.

Il est rappelé que les RPC se feront avec l'accord des Maires concernés, que les transports scolaires en seraient facilités, [Willy D.] que ces nouvelles structures d'accueil se feraient avec accueil personnalisé, bibliothèque restauration scolaire...

Jacques s'interroge sur la classe unique sans doute plus profitable que le RPC en préférant une qualité pédagogique à une qualité d'accueil.

**AU CAS PAR CAS, NOUS ACCEPTONS LE RPC A LA CONDITION DE NE PAS  
AVANTAGER L'ÉCOLE PRIVÉE DU COIN.**

Guy V rappelle qu'on ne peut pas comparer les déplacements scolaires de nos zones rurales avec les déplacements en montagne.

Marie Rose s'inquiète des licenciements que cette mesure risque d'entraîner.

Bernard rappelle notre position de neutralité à avoir vis-à-vis des mesures de carte scolaire.

Avancée signalée

Les dédoublements de CP qui se poursuivent avec dédoublement en REP et REP+ des CE 1 pour les écoles en REP +.

Premiers constats : des élèves entrés plus vite dans la lecture, des enfants plus attentifs.

Le bémol du danger des petits groupes est ou sera compensé par des regroupements en dessin, éducation physique...

540 classes sont dédoublées.

Des écoles sont déclassées mais cela est logique et résulte du bon travail des enseignants.

Attention à l'abandon du + de maîtres que de classes qui ne concernait pas que les écoles en REP

Il ne faut pas déshabiller les écoles rurales au profit des écoles de ville ( cf reportage télé sur Abbeville).

Guy fait remarquer que les critères retenus dans notre département sont différents de ceux retenus dans des Académies réputées moins sociales que la nôtre et que nous perdons des zones REP.

L'aide apportée aux Directeurs et malheureusement supprimée pose problème.

L'emploi de contrats civiques ne pallie pas cette perte.

De nombreuses gênes s'installent (sorties chez l'orthophoniste, au RASED voisin ...)

Une réflexion sur le statut des Directeurs semble s'imposer.

Bernard signale que le second degré perd 136 postes essentiellement dans les lycées professionnels. C'est le résultat de la politique de tous en seconde générale.

Domage car le matériel technique existe et ne sert pas.

M Fournier suggère que les LP servent dans le cadre du service militaire dont on reparle.

Document de visite d'école



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE**

Jean Claude en a édité un nouveau modèle ; c'est une maquette.

Rappelons que ce document ne peut être figé et qu'il est en perpétuelle évolution.

Il y a parfois redondance avec les CR de Conseil D'école.

Cette visite annuelle est nécessaire et on ne peut se contenter d'une visité collective (mairie, chef des travaux , directeur, DDEEN )

Conclusion

Bernard nous demande d'être présent , de solliciter mairies , IEN et conclut que le DASEN reverra les chiffres à la rentrée et ajustera ses décisions '(Ouverture, Fermeture)

Le souhait du bureau est rappelé : faire coïncider Circonscriptions et Délégations.

Une réunion avec les coordinateurs de bassin est programmée le 26.04.2018 au siège à Béthune.

Il nous est possible sur demande écrite de participer au CA des collèges en tant que personne qualifiée.

**3) Préparation de l'AG**

Celle-ci se déroulera à Saint Josse salle Carpentier le samedi 24 mars 2018 à 9H30.

Un repas sur place est prévu .

Se rapprocher de Jacques Bécourt.

Le contenu est sur la convocation.

Les documents comptables seront projetés.

Les vérificateurs aux comptes sont convoqués.

La presse sera invitée.

Les associations amies sont invitées par l'Union Départementale. [Guy]

**4) Ecoles Fleuries**

Bernard rappelle que c'est une des actions qui nous permet de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental.

Marc et Serge représenteront le Département le mercredi 21 mars à Paris en compagnie de notre délégué fédéral Jean Claude.

Lieu retenu : lycée Pierre Gilles de Gennes.

Revoir dans le Délégué les écoles récompensées (encart central pages 3 et 4).

Les difficultés financières rencontrées par les écoles pour ce déplacement à Paris sont évoquées.

**5) PROJET FEDERAL : Se Construire Citoyen**

Il est arrivé tardivement.

Les écoles ne remontent pas leurs actions qui existent cependant.

Il nous faut les solliciter ...date butoir : 12 mai pour conclusion au congrès fédéral de juin.

Jean Claude verra si cette action sera reconduite l'an prochain pour nous permettre d'anticiper auprès des écoles.

Guy signale que le document est trop touffu et qu'il nous faut accompagner les directeurs d'école.



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE

**6) Vadémécum**

Document à améliorer, à étudier lors d'une prochaine réunion  
Texte de 82 pages  
2 Versions disponibles PDF et Word  
Une mouture de la version définitive sera fournie aux délégations.  
Ce vadémécum deviendra notre support lors des formations DDEEN.

**7) budget**

Jean Pierre Sailly succède à Jean Laforge dans la fonction de trésorier.  
Bernard remercie Jean pour son engagement et son dévouement.  
Jean Pierre présente les documents qui seront étudiés lors de notre AG.  
En investissement, il y a lieu de prévoir l'achat d'un PC spécifique à la comptabilité.  
La comptabilité se fait sur l'année civile. (Aménagement des commandes de timbres à revoir).  
Il faut s'attendre à devoir intégrer toutes les compta –délégations locales dans la compta départementale.  
(Demande du Conseil Départemental)  
Un rappel : cela se fait déjà lors des demandes de subventions à l'Union Départementale.  
Cette année 3 demandes ont été retenues lors de la dernière réunion de bureau.  
3 fois 300Euros ont été attribués  
pour un projet livres en maternelles(Saint Omer),  
projet de robots programmables(Bruay),  
projet sur l'Europe (Arras).  
Bernard M. rappelle que ces remises de chèques doivent se faire avec un peu de publicité toujours dans le souci de nous faire connaître et reconnaître.  
Guy demande à la lecture des documents comptables que le budget formation soit dissocié du budget réunions.  
Bernard rappelle les conditions d'attribution des subventions.

**8) questions diverses**

Elles ont été débattues lors de la séance.  
Citation du président en conclusion de la journée  
« C est encore croire en soi  
Que de douter de soi. »

Jean Rostand

Le Président  
Bernard Mortagne

Le secrétaire de séance  
Marc Willemant